



RAPPORT D'ÉVALUATION

**Plan d'action institutionnelle  
concernant le suivi des recommandations  
du Collège Vanier**

Février 2018



Québec, le 9 mai 2018

Monsieur John McMahon  
Directeur général  
Collège Vanier  
821, avenue Sainte-Croix  
Montréal (Québec) H4L 3X9

**Objet : Plan d'action institutionnel concernant le suivi des  
recommandations émises par la Commission**

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a analysé le plan d'action adopté par le conseil d'administration du Collège Vanier le 28 mars 2017 et visant le suivi des 10 recommandations émises lors des opérations précédentes.

Le traitement de ce plan n'a cependant pas été complété, car la Commission mène présentement une réflexion dans le but d'actualiser les modalités entourant les suivis à fournir par les collèges aux recommandations toujours en vigueur. L'objectif de cette démarche est d'arrimer les exigences relatives aux suivis avec l'opération d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité (SAQC) démarrée par la Commission en 2013. Ces modalités seront communiquées à l'ensemble des collèges dans les prochains mois.

Toutefois, la Commission constate que certaines actions du plan peuvent être entreprises dès maintenant, notamment la révision et l'actualisation de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) et de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA). Ces travaux permettront éventuellement au Collège d'assurer les suivis à l'ensemble des recommandations toujours en vigueur. À cet égard, la Commission a également reçu la PIEP révisée du Collège. Toutefois, une analyse préliminaire du document suggère qu'un exercice de révision important est à faire.

La présidente contactera le Collège sous peu afin d'organiser une rencontre qui permettra de discuter des points ci-haut et de convenir d'un échéancier pour la remise des politiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

***Original signé***

Murielle Lanciault

c. c. M<sup>me</sup> Annie-Claude Banville, directrice des études